



Toi,
ton collègue,
le Département...
tous acteurs de

Mon collègue s'engage !

Rentrée 2019-2020

À lire et à partager avec tes parents

www.ardeche.fr



@cgardeche



@Ardeche_07

Devenons ambassadeurs de la transition écologique !

Les « années collèges », de la 6^e à la 3^e, sont des années essentielles. On parle orientation, avenir, on affirme ses centres d'intérêt, sa personnalité. On entre dans l'adolescence ; on s'ouvre aux autres et au monde.

Je souhaite que cette période soit aussi pour les jeunes Ardéchois l'occasion d'une ouverture à la transition écologique.

Je suis en effet convaincu que, vous, collégiens d'aujourd'hui, serez demain le moteur d'un territoire plus solidaire, plus responsable et durable.

Pour vous aider à devenir des citoyens engagés, vous donner accès aux connaissances, au-delà des enseignements classiques, le Département se mobilise et accompagne vos projets culturels, sportifs, citoyens, etc.

C'est aussi le Département qui finance la quasi-totalité du fonctionnement des collèges, emploie les agents chargés de la maintenance et de l'entretien des bâtiments, de l'accueil des élèves... et de la préparation des repas qui vous sont servis. Et c'est principalement par le volet de la restauration scolaire que l'Assemblée départementale a souhaité aller plus loin et

accompagner les collégiens vers la Transition :
servir des produits de saison, lutter contre le
gaspillage alimentaire, valoriser les déchets...

Désormais, le Département et les collègues
s'engagent à donner à chaque collégien
les moyens de devenir un citoyen et un
consommateur responsable dans le respect de
l'environnement et des personnes.

Je compte sur toi pour t'engager à nos côtés !

Laurent Ughetto,
Président du Conseil départemental de l'Ardèche



Un collège solidaire pour tous

Accueillir dans sa classe un camarade porteur d'un handicap nécessite que chacun soit « attentif ». Les enseignants, comme le personnel, toi comme chaque élève de ta classe. Le Département est, lui, responsable de l'aménagement des locaux (accessibilité, sanitaires et mobiliers adaptés, ascenseurs...). Mais ce n'est pas tout : il prend en charge son transport entre le domicile et l'établissement scolaire et ses besoins quotidiens. La Maison départementale des personnes handicapées, les analyse et propose la solution la plus adaptée. En résumé : pour une bonne scolarité, on a tous un rôle à jouer !



2018/2019

262 collégiens transportés

+ d'infos : www.ardeche.fr/mdph

Besoin d'information, d'aide ?

Mal-être, violence, questionnements, sexualité, santé... Quand toi ou une personne de ton entourage rencontre des **difficultés** sur ces sujets, le bon réflexe est de **demander l'appui d'une personne ressource**. Au sein du collège, bien sûr, auprès des personnels de l'Education nationale (infirmier-e et assistant-e social-e), et en dehors aussi. **Les centres de planification et centres médico-sociaux** (services du Département) offrent un espace d'écoute, de conseils, voire de prise en charge, gratuits et anonymes. Ouverts à tous, mineurs et adultes, ils sont des **lieux-ressources utiles** pour passer avec un peu plus de facilité la période parfois complexe de l'adolescence !



+ d'infos : www.ardeche.fr/espaces-conseil
<http://www.ac-grenoble.fr/ia07>

Un plan restauration pour une assiette saine et durable !

Des repas sains et équilibrés, tel est depuis longtemps le but affiché par les cuisiniers des collèges publics ardéchois et les diététiciens nutritionnistes du Département ! Ils vont donc poursuivre dans cette voie pour que vos assiettes comportent au moins 50 % de produits locaux - bio ou sous signe de qualité - d'ici 2021. Mais aujourd'hui, à travers le label « Mon collège s'engage », c'est tout ce qui concerne la restauration qui passe au vert ! Et tu es directement responsable d'une part du défi ! Comment ? En ne gâchant pas et en ne mettant dans ton plateau que ce que tu es certain-e de manger. Et bien sûr en respectant les consignes de tri ! Ce sera aussi un vrai changement sur le volet nettoyage qui sera réalisé avec des produits



respectueux de l'environnement. Et puis pour rendre la pause restauration plus « reposante » tout sera mis en œuvre pour diminuer l'ambiance sonore des cuisines et des réfectoires. D'ailleurs nous ne parlons plus de réfectoires mais de restaurants !

Inscrit dans les politiques du Département et dans les projets d'établissements, le label « Mon collègue s'engage » signe une démarche qui engage tout le monde : du producteur chez lequel l'équipe de cuisine se fournira, à toi et tes parents dans l'acceptation d'une restauration plus en accord avec les enjeux de notre société en transition. Une fois de plus : tous concernés !

BON À SAVOIR :

Avec 1 240 000 repas annuels, 70 % des collégiens bénéficient à midi d'un repas équilibré. 3,25 euros c'est le prix moyen du repas pour un demi-pensionnaire présent 4 jours par semaine (hors aides). Le coût de revient pour le Département avoisine les 8 euros.

Bourse départementale

Egalité des chances... On en parle quand se profile la période des études supérieures, mais la question se pose parfois bien en amont ! Pour ceux pour qui le « **budget familial** » est un **peu serré**, des **aides existent**. Du côté de l'Etat... mais aussi du Département, pour permettre dans certains cas la **prise en charge d'une partie des frais de restauration et d'hébergement***.

Un dispositif d'aide aux familles que le Département s'engage à mettre en place pour que tous les collégiens puissent **bénéficier des mêmes services** (n'oublie pas de passer cette info à tes parents !).

**Bourse corrélée à celle de l'Etat. Pensez à faire la demande de bourse nationale. Lire attentivement les informations fournies par l'établissement scolaire.*

+ d'infos : www.ardeche.fr/aides-etudes

Haut débit dans les collèges !

Aujourd'hui, un collégien est **forcément connecté** ! Un enseignant aussi, tout comme l'administration et tes parents pour dialoguer avec le collège. L'**apprentissage** fait largement appel aux **ressources numériques** et l'usage des outils numériques est un apprentissage en soit. Pour en **favoriser l'utilisation**, pour ne pas négliger cet enjeu de société, le **Département équipe et connecte les collèges**. Classes numériques, tablettes, parc d'ordinateurs renouvelés et câblage « au top » pour bénéficier du très haut débit via la fibre optique... les collèges sont numériques et **les enseignements en bénéficient**. Il reste juste de ton côté à t'engager en signant la **charte pour l'usage raisonné et « intelligent »** des outils à ta disposition !



*2,8 millions d'euros
investis pour moderniser
l'infrastructure informatique des 26
collèges publics et doter l'ensemble
des collèges ardéchois en matériel
informatique (2 300 ordinateurs,
1 800 tablettes)*

Un univers scolaire au top !

Être dans **un collège en bon état** ça donne envie de bien travailler ! C'est pourquoi, tout le monde compte sur toi pour **respecter les locaux, les mobiliers, les installations et le matériel à ta disposition** ! Ceux qui passeront derrière toi seront heureux de venir étudier dans un site « en bon état » ! Parce qu'il faut le savoir : **construire un collège** coûte environ **15 millions d'euros** ! Il faut donc que ceux que le Département construit, agrandit, entretient, rend accessible et équipe en mobilier soient **utilisés avec « respect »** ! Tout est mis en place pour permettre à chaque collégien de **réussir sa scolarité**... A toi d'en faire bon usage pendant quelques années !



*1 collège construit ou restructuré
par an*

Pouvoir faire du sport !

Tes années collège t'offrent l'opportunité de découvrir et de pratiquer de nombreuses activités sportives ou de loisirs. Pour proposer un meilleur plateau technique, les équipements sportifs communaux et intercommunaux sont mutualisés. Le Département prend en charge les coûts liés à leur utilisation, les transports pour s'y rendre et finance les communes pour leur construction. Le Département favorise aussi la réalisation des programmes EPS en finançant les stages de pleine nature ou les sorties à la journée, en co-organisant des manifestations réservées aux collégiens (semaine blanche, journées découvertes sports nature...) et en soutenant les activités périscolaires proposées par l'Unss⁽¹⁾. N'oublie pas, une tête bien faite dans un corps sain : c'est le sésame pour une année scolaire réussie. Vive le sport !



*5800 collégiens
licenciés UNSS*

*⁽¹⁾ Union Nationale du
Sport Scolaire*

Découvrir, s'é mouvoir, pratiquer...

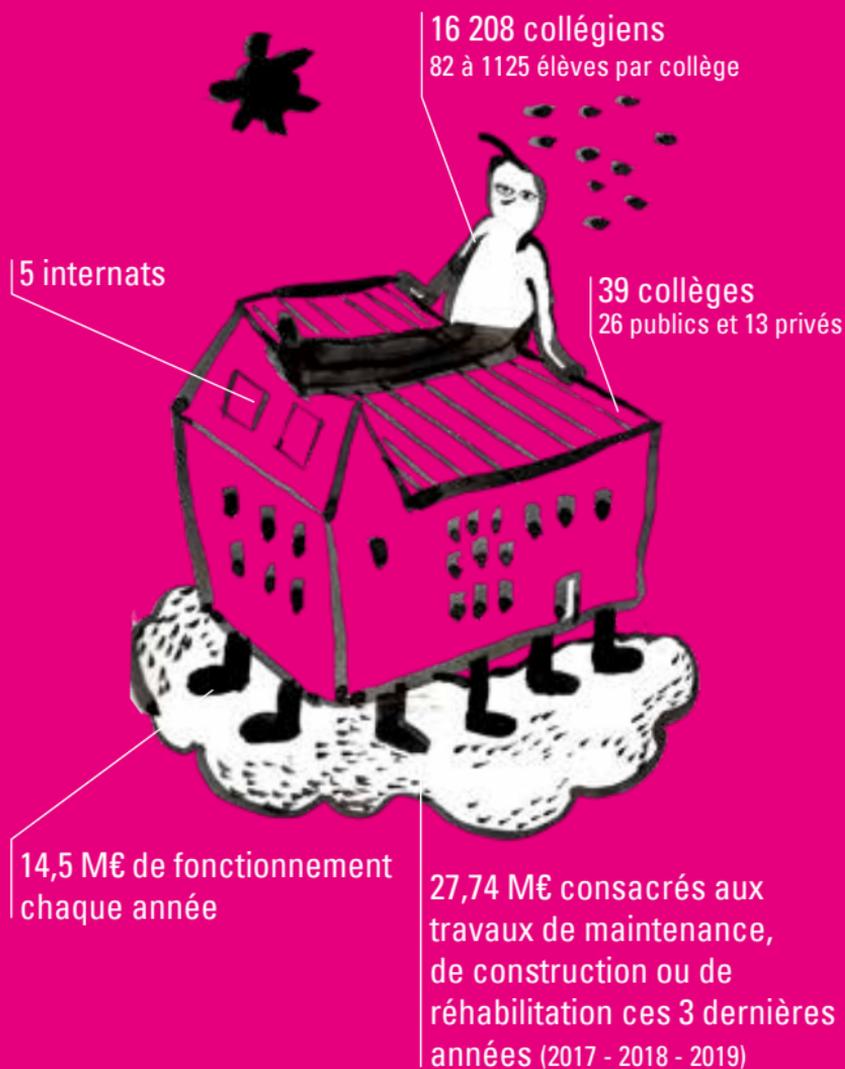
Durant ces quatre années, tes professeurs vont te faire découvrir des sites patrimoniaux, des lieux culturels, t'inviter à pratiquer toute sorte d'activités artistiques ou en lien avec l'environnement, le sport : ne passe pas à côté de la chance qui t'est donnée de t'ouvrir au monde et à la citoyenneté avec une diversité de structures partenaires du territoire (les projets éducatifs...). Peut-être même auras-tu la chance avec ta classe de partir à l'étranger ! Le Département participe au pot dès qu'il s'agit d'accompagner les projets qui permettent de découvrir d'autres cultures, d'autres expériences et d'autres langues, et de te donner l'envie d'explorer le vaste monde avant de revenir pour faire bénéficier l'Ardèche de tes nombreux talents ! Et en attendant et comme il y a une vie en dehors des cours, le Département soutient aussi les clubs et activités du foyer socio-éducatif !

En résumé : vous vous engagez, on répond présent !



En 2018/2019, + de 5 000 collégiens ont découvert le 7^e art dans les cinémas du territoire – 3 931 collégiens sont partis à l'étranger (87 voyages pour un coût de 151 134 €)

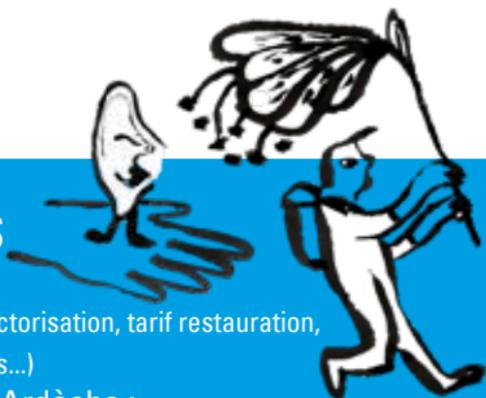
Les chiffres







Infos pratiques



COLLÈGES (infos pratiques, sectorisation, tarif restauration, bourses et aides départementales...)

- Site du Département de l'Ardèche :
www.ardeche.fr/collèges
- Site de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (ex : inspection d'Académie) :
<http://www.ac-grenoble.fr/ia07/spip/>

PRÉVENTION, PROTECTION, SANTÉ

- Maison départementale des personnes handicapées :
[N° Vert : 0 801 900 007 / www.ardeche.fr/mdph](http://www.ardeche.fr/mdph)
- Enfance en danger - Jeunesse en difficulté :
Appel anonyme et gratuit - **119**
- Centres de planification :
www.ardeche.fr/espace-conseil
- Centres médico-sociaux : coordonnées dans le Guide des solidarités départementales :
www.ardeche.fr/espace-conseil

TRANSPORTS SCOLAIRES

- Site de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/> > Mes aides, mes services > Transports > Transports scolaires > Ardèche / transports07@auvergnerhonealpes.fr / **04 26 73 32 00**